

COMMUNE DE METZ EN COUTURE

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal du 15 mai 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 15 du mois de mai à 18 h 30, le Conseil Municipal de la commune de Metz-en-Couture s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire, suivant convocation datée de 11 mai 2023 affichée le 11 mai 2023.

Présents : M. Michel LALISSE, Mme Ingrid GUISE, Mme Nicole NAVARRO, Mme Stéphanie WYKROTA, M. Jean Luc CAPON, M. Paul Hervé DUBOIS, M. Maxime GEORGE (19h34), Mme Patricia PAMART, M. Christophe PATON, M. Benjamin GOUBET

Absent excusé : M. Richard RISSO (procuration à M. LALISSE Michel), M Patrice DUPIRE (procuration à Mme NAVARRO Nicole), Mme Béatrice MONTIGNY (procuration à Mme Patricia PAMART), M. Blaise FENET

En application de l'article L 2121-15 du Code Générale des Collectivités Territoriales, Madame Ingrid GUISE est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Procès-verbal de la séance du 30 mars 2023 est approuvé à l'unanimité des présents.

CM-D2023-05-05

Avis sur le devis SAS ATJ Services

Nombre de Membres en exercice : **14**

Nombre de Membres présents : **10**

Nombre de suffrages exprimés : **13**

Votes Pour : **13**

Votes Contre : **0**

Abstention : **0**

Le Maire de la commune de Metz-en-Couture,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

M. Le Maire présente aux membres du Conseil le devis du prestataire informatique de la société ATJ Services de Marquion pour le remplacement du matériel informatique du poste accueil de la mairie. Il y a lieu de se prononcer sur ce devis d'un montant de 1537.99 € HT comprenant :

Acer veriton N4680GT i5-11 8gb, Ecran 27 pouces, clavier, souris, réinstallation logicielle de base, Aide à l'installation logiciel mairie, Réinstallation copieur + dossier SCAN, Aide à la réinstallation de la sauvegarde, Logiciel Office Solution de maintenance offerte pour les 12 mois à l'issue de l'installation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,
A l'unanimité décide des membres présents et représentés,

φ Valide le devis SAS ATJ Services de 1586.99 € HT pour le remplacement du matériel informatique du poste accueil de la mairie avec gratuité de la maintenance pour les 12 mois à venir.

φ Mandate Monsieur Le Maire pour signer le devis.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits, et ont signé au registre les membres présents.

Décision rendue exécutoire par affichage et transmission en Préfecture le 23 mai 2023

Pour extrait conforme
M. Michel LALISSE,
Maire

Publié sur le site internet le 26/07/2023

Envoyé en préfecture le 23/05/2023

Reçu en préfecture le 23/05/2023

Identifiant de télétransmission : ID 062-216205724